



P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

REDIGE EN COLLABORATION

LE TRIFLUVIEN Journal Bi-Hebdomadaire

ABONNEMENT: Un an \$2.00 Six mois \$1.00 Edition hebdomadaire Un an \$1.50 Six mois \$0.80

P. A. GOUIN & CIE

MARCHAND DE Fer & Quincailleries EN GROS ET EN DETAIL

A L'ENSEIGNE SCIE RONDE Coin des Rues Coin des Rues Platon & Craig TROIS-RIVIERES

SPECIALITE: Bois et Garnitures pour Voiture, Fer et Acier en barre, Peinture, Huile, Vernis, Ciment, Plâtre, Etoupe, Coaltar, Vernis à bardeau, Courroie, Câble, Etc.

Le tout à des Prix réduits. 23-7-90-1a

BUREAU ETABLI EN 1865

JOS. A. FRIGON Agent d'Assurances 170 RUE NOTRE-DAME 170 TROIS-RIVIERES

Représente les Compagnies suivantes: SUR LA VIE: CANADA LIFE, Hamilton, Ont. CONTRE LE FEU: PHENIX FIRE OFFICE, Londres, Angleterre.

CONTRE LES ACCIDENTS: MANUFACTURERS ACCIDENT INS. Co., Toronto, Ont. SUR LA MARINE: ROYAL CANADIAN INS. Co., Montréal, P. Q.

Assurances effectuées aux plus bas taux, et pour des périodes depuis trois jours jusqu'à trois années. JOS. A. FRIGON, Boîte de P. 425, Téléphone No. 114, 20-9-90-1a TROIS-RIVIERES

Remèdes Sauvages ECLIPSANT De J. E. P. RACICOT PILULES MAGIQUES pour purgation. GOUTTES ROYALES contre dyspepsie et brûlements d'estomac.

Spécialité pour les maladies Vénériennes. J. E. P. RACICOT, 1834 RUE NOTRE-DAME, Montréal, P. Q.

J. N. GODIN

Manufacturier de Biscuits & Confiseur en Gros Bureau & Entrepot: 181, NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES

M. J. N. GODIN informe tous les marchands de la ville et de la campagne qu'il manufacture et tient toujours en magasin un assortiment de biscuits et de sucreries de toutes sortes et de toute qualité, à des prix défiant toute compétition.

Une Chevelure

Rechercher ne peut être conservé qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé.

Dix Ans Plus Jeune. Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai serré joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse."

Ayer's Hair Vigor, Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

L'HONNEUR DU NOM

PREMIERE PARTIE Les Chatelains de Mainrouge XVI OU MÈNENT LES MAUVAIS CHEMINS (Suite)

Voilà où je passe ma vie, dit Rochev en montrant à Emmanuel cette pièce qui ressemblait à la fois à la cellule d'un moine et à la tente d'un soldat.

Marché des Trois-Rivières Trois-Rivières, 3 Février 1891 (Corrigé tous les Mardis et Samedis)

Table of market prices for various goods including flour, oil, and meat.

Table of market prices for various goods including flour, oil, and meat.

A VENDRE

Un raboteur (planer) très puissant Conditions faciles. S'adresser à J. A. GAGNON, Trois-Rivières, 57-90 3m.

Impressions de luxe exécutées avec soin à ce bureau.

de mesurer la profondeur de votre dissimulation. Je sais qui vous êtes, je connais votre passé, et si je suis venu ici, c'est pour vous donner une dernière marque de mon estime.

Ces paroles, qui trahissaient une profonde amertume, touchèrent le chevalier: il était jeune, et il avait l'âme généreuse.

Rochev baissa la tête: un sourire sardonique et méchant vint à ses lèvres.

Parlez donc, poursuivit Emmanuel d'une voix pénétrante, ouvrez-moi votre cœur: personne au monde ne saura jamais la moindre des paroles que vous aurez confiées à son oreille.

Rochev ne put maîtriser un mouvement d'expansion: il tendit la main au jeune homme qui, s'inclinant, refusa de toucher cette main, et murmura ces deux mots: "Plus tard!"

Le solitaire s'accouda sur la balustrade de la fenêtre, mettant en pleine lumière son visage austère et martial où se reflétaient malgré lui les diverses émotions qui l'agitaient.

Vous m'écoutez! prononça Anthelme, impérieux. Je ne suis pas catholique, parce que je ne suis pas chrétien, et je puis formuler mon incrédulité en quelques brèves maximes.

Adresses d'Affaires

Denoncourt & Harnois AVOCATS No. 47, RUE ROYALE TROIS-RIVIERES

Arthur Olivier AVOCAT No. 4, RUE ALEXANDRE TROIS-RIVIERES

L. P. Guillet AVOCAT No. 5, R E ALEXANDRE Portivo de la Banque Québec. TROIS-RIVIERES

F. VALFNTINE COMPTABLE PUBLIC - ET - Liquidateur de Faillite No. 188, NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES

Thomas Bournival Importateur & Marchand d'Épiceries - EN -

GROS ET EN DETAIL No. 46, Rue Des Forges TROIS-RIVIERES

Thé, Café, Lard, Saïndoux, Farine, Melasse, Sucre, Vins de Messe, Liqueurs de toutes sortes, Etc. Etc.

Chemin de Fer - DU - Pacifique Canadien

Table of train schedules for the Pacific Canadian Railway, showing departure and arrival times for various stations.

LE TRIFLUVIEN

Mercredi, 4 Février 1891

Elections Générales

Lorsque nous avons dit que nous ne croyions pas aux élections générales, nous n'étions pas dans les secrets du ministère. Et nous sommes trompés. Un supplément de la Gazette Officielle annoncera aujourd'hui la dissolution du Parlement fédéral.

La nomination des candidats aura lieu le 26 février et la votation le 5 mars prochain. Les raisons qui motivent une dissolution sont bonnes, puisque le gouverneur général qui est en en dehors de toutes les luttes de parti, qui ne peut être guidé que par les intérêts du pays, les a acceptées.

Nous ferons donc un chaleureux appel à nos amis. Qu'ils s'organisent et se préparent, qu'ils s'entendent de suite pour choisir des candidats honnêtes, intelligents et patriotes.

C'est une grande partie que le Canada va jouer. Il s'agit de ses intérêts les plus urgents. Le système protecteur qui a fait la force et la richesse de la patrie, qui l'a sorti de l'ornière où l'avait plongée le libre-échange libéral, va demander à la population intelligente et éclairée—à celle la seulement—une nouvelle sanction.

Le parti conservateur entre dans la lutte de pied ferme, sans peur et sans crainte. Il va au combat confiant dans l'appui de la population.

Son programme est toujours le même. Ce qu'il veut, ce qu'il a toujours cherché, c'est le progrès dans l'ordre, c'est la justice égale pour toutes les races, c'est le Canada pour les Canadiens.

Avec ce programme, il est confiant et plein d'espérance; il marche d'un pas assuré à une victoire plus éclatante que celles qui jusqu'ici ont entouré son drapeau d'une si brillante auréole.

Les américains et la réciprocité

Les libéraux ont toujours prétendu que les américains devaient nous donner la réciprocité. Ils ont prétendu aussi que Sir John voulait descendre les chambres, parce que le gouvernement des États-Unis avait fait au Canada des propositions pour établir la réciprocité des produits naturels entre les deux pays.

M. Blaine, secrétaire d'Etat, et véritable chef du gouvernement américain, vient d'écrire une lettre qui met à néant ces assertions libérales.

Voici la traduction de cette lettre. Nous la faisons précéder d'une autre écrite par le Sénateur Baker.

Washington D. C., 29 janvier 1891. Hon. James G. Blaine

Secrétaire d'Etat MON CHER M. BLAINE,

L'on rapporte dans les journaux canadiens et sur les frontières de mon Etat, où mes constituants sont profondément intéressés à ce sujet, que des négociations se poursuivent entre ce pays et la Grande-Bretagne en vue d'une réciprocité partielle avec le Canada comprenant les produits naturels seulement, et non manufacturés, et l'on affirme que Sir Charles Tupper s'en vient ici comme commissionnaire pour négocier de telles modifications à votre tarif.

Je serais très heureux si vous me mettiez en position de répondre à mes constituants à ce sujet.

Votre très dévoué CHARLES S. BAKER. Washington D. C. 29 janv. 1891.

CHER M. BAKER.—Je vous autorise à contredire les rumeurs auxquelles vous faites allusion. Il ne se poursuit aucune négociation quelconque en vue d'un traité de réciprocité avec le Canada, et vous pouvez affirmer qu'aucun projet de réciprocité limitée aux produits naturels ne sera considéré par ce gouvernement. Nous ne connaissons rien de ce voyage de Sir Charles Tupper à Washington.

Votre très dévoué, JAMES G. BLAINE. A l'hon. Charles S. Baker.

Ces deux lettres prouvent bien clairement que les États-Unis ne veulent pas de la réciprocité limitée.

qu'est-ce que cela peut faire aux Américains ce soit des conservateurs ou des libéraux qui gouvernent le Canada? A moins qu'ils ne soient convaincus des idées annexionnistes des amis de M. Laurier. Dans ce cas, ce serait autre chose et les libéraux font bien de déguiser leurs principes car ils seraient mal reçus par les électeurs.

Libéraux et Nationaux

L'Union libérale a publié un article dont nous croyons opportun de reproduire quelques extraits. Voici comment parle le confrère libéral :

La Patrie parle du banquet du club National comme d'une belle occasion pour notre parti d'oublier ses petites divisions et de rallier ses forces après une belle lutte que la phalange libérale vient de livrer dans le Parlement de Québec et en face du grand combat qui se prépare sur le terrain fédéral.

Nous en sommes, s'écrie notre confrère!

Nous aussi, nous en sommes. Malgré les froissements, malgré les divisions, plutôt apparentes que réelles, et toujours évitables dans un parti au pouvoir, qui se sont glissés dans nos rangs durant la dernière session, la Patrie devra reconnaître que la résultante de ces efforts opposés a été le triomphe de nos idées et de nos idées libérales.

Des hommes qui sont certainement sincères mais qui ne paragent pas ces idées ont pu souffrir des allures que prend actuellement la politique ministérielle. Nous le regrettons pour eux. Nous le regrettons d'autant plus que parmi eux il s'en trouve qui nous ont rendu des services indéniables.

Les idées de la "Patrie" triomphant: Vive la "Patrie"! Mais c'est grâce à M. Mercier et au parti national: donc: Vivent le parti national et M. Mercier!

Quant à nos amis les nationaux, admettons qu'ils ont été obligés de faire quelques concessions. Mais croient-ils que nous n'en avons jamais faits, nous? Croient-ils surtout que s'ils étaient restés inféodés au parti conservateur, leurs idées auraient dominé seules et entières!

Qu'ils n'oublient pas que que le parti national a pris origine dans une question fédérale. C'a donc été une véritable anomalie de voir le parti conservateur national grossir constamment à Québec, où nous sommes au pouvoir, pendant qu'il s'est peu à peu réduit jusqu'à sa plus simple expression à Ottawa.

Quant à nos amis les nationaux, admettons qu'ils ont été obligés de faire quelques concessions. Mais croient-ils que nous n'en avons jamais faits, nous? Croient-ils surtout que s'ils étaient restés inféodés au parti conservateur, leurs idées auraient dominé seules et entières!

Qu'ils n'oublient pas que que le parti national a pris origine dans une question fédérale. C'a donc été une véritable anomalie de voir le parti conservateur national grossir constamment à Québec, où nous sommes au pouvoir, pendant qu'il s'est peu à peu réduit jusqu'à sa plus simple expression à Ottawa.

L'occasion est superbe pour nos alliés de montrer cette sincérité, dont nous n'avons jamais douté pour notre part, mais qui a pu faire des sceptiques dans certains quartiers.

Voilà les élections fédérales qui arrivent. Pour le moment, un seul point est en jeu. Renverser le gouvernement fédéral. Sur cette question il ne peut y avoir deux manières de penser. La Justice, ne voit pas les choses autrement que l'Union libérale, et l'Étendard pense absolument comme la Patrie qui partage les idées de l'Électeur.

Faisons donc TRÈVE de discussions sur les affaires provinciales. UNISSONS DE NOUVEAU toutes nos forces contre l'ennemi commun. Ça que nous n'avons pu faire en 1886, nous le ferons en 1891. La forteresse est ébranlée, un assaut d'ensemble va l'emporter. Si la province de Québec fait son devoir, nous pouvons compter que les autres feront le leur.

Il va sans dire que les italiques ne sont pas de l'Union libérale. A la lecture de cet article, où les appels à la conciliation dissimulaient mal le chant d'allégresse du libéralisme triomphant, nous nous sommes demandé: que va répondre la Justice?

La réponse n'a pas été lente. L'organe national a parfaitement analysé et condensé l'article de l'Union. Et il en a extrait la quintessence de la manière suivante :

Voilà un article qui nous paraît grand comme le monde. Il n'est pas nécessaire de le relire pour bien comprendre le sens et la portée.

Que veut-il dire? Sans préjugés, froidement, nous y avons trouvé les propositions suivantes :

1° Grâce à l'alliance nationale, les idées de la Patrie triomphent!

2° Hourrah pour les idées de la Patrie qui triomphent par M. Mercier!

3° Les amis nationaux souffrent des allures ministérielles, mais ce n'est pas important vu que les idées libérales triomphent!

4° Les nationaux ne sont pas à leur place à Québec vu que le parti national a pris origine dans une question fédérale, vu aussi que nous sommes au pouvoir ici et dans l'opposition là-bas.

5° Pour le moment, il faut renverser le gouvernement fédéral.

UN TÉMOIN.

6° Les dissensions et les discussions provinciales nous nuiraient pour les élections, il faut y faire trêve (non pas y mettre fin, mais les suspendre) et s'unir de nouveau pour faire nos élections.

7° Les conservateurs nationaux doivent montrer leur sincérité en faisant arriver les libéraux au pouvoir à Ottawa, vu que nous avons la bonté de leur accorder une trêve dans les souffrances qu'ils endurent à Québec.

8° Marions-nous de nouveau pour quelques mois sauf à divorcer demain si les circonstances nous le permettent.

C'est exactement la note. La Justice a peint d'après nature l'attitude du parti libéral en face du groupe conservateur national.

Renouvez vos sacrifices et vos efforts de 1886, et après cela vous vous entendrez peut-être dire: On ne reste pas avec nous malgré nous!

S'il y a des conservateurs nationaux qui ont du goût pour voir se répéter à Ottawa ce qui se passe à Québec, l'occasion est belle.

Ils sont prêts!

L'Électeur proclame que le parti libéral est prêt pour la lutte. A cette vantardise la Presse réplique avec vigueur :

Prêt! le parti libéral, qui est profondément divisé à Ontario, sur les questions fédérales; qui n'existe même pas dans les Province Maritimes.

Prêt! le parti libéral, à Québec, qui vient de se faire battre à Montmorency, à Napierville, une forteresse libérale.

Allons donc, farceurs! Vous êtes prêts, comme tous les braves, à condition que vous ne soyez pas forcés de vous battre de suite.

Vous êtes prêts! oui, à condition que M. Mercier empoche ses \$10,000,000 et qu'il mette un quart de million dans la lutte générale, tout comme il a fait, par le ramassage des compagnies de chemin de fer, des marchands de bois et des contracteurs, dans l'élection provinciale.

Mais le peuple, lui, qui vous connaît, qui se voit rendu à deux doigts de la banqueroute par votre politique de folles et d'extravagances, le peuple est-il prêt à voter pour ouvrir en partie double le système de vols publics qui se poursuit à Québec?

C'est là la seule question que l'Électeur ne réussira pas à élaguer de la discussion électorale.

Au Conseil de Ville L'exportation du bétail

La question d'une concession en terre et en argent à la Dominion Live Stock Co est venue de nouveau devant le conseil municipal, lundi soir. Le conseil a passé une résolution offrant à cette compagnie ou à toute autre compagnie qui s'obligerait à établir en notre cité des enclos à bestiaux et à faire l'expédition du bétail, les avantages suivants :

- 1° Exemption de taxes ; 2° 25 acres de terre à prendre dans la commune ; 3° Des enclos et bâtisses pour une valeur de \$5,000 ; 4° Concession gratuite du terrain jusqu'à concurrence de 75 acres, à mesure que la compagnie en aura besoin ; 5° Propriété du terrain après 10 ans.

Cette compagnie devra s'obliger à expédier annuellement 10,000 bestiaux.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité du conseil.

A Shawenegan

Samedi, le 31 janvier dernier, les paroissiens de Shawenegan ont causé une agréable surprise au Révd. M. Adélaïde Bellemare, leur ancien vicaire et aujourd'hui curé de St. Elie. Un certain nombre de paroissiens de Shawenegan accompagnés de leur curé, le Révd. M. Chs. Bellemare, sont allés lui présenter un magnifique harmonium sorti des ateliers de la maison "Cornish et frère," de Washington, et a, en reconnaissance des services qu'il a rendus à la paroisse de Shawenegan pendant les six années qu'il y a exercé son vicariat. C'est au milieu de l'émotion que M. le curé de St. Elie a su trouver de si bonnes paroles pour remercier les donateurs. Le temps s'est partagé entre la causerie, le chant et la musique et cette journée a passé emportant avec elle les derniers accents d'une harmonie passagère mais laissant dans nos cœurs des impressions qui ne s'effaceront pas, et nous garderons longtemps à souvenance que laissent dans les âmes bien faites ces petites fêtes de famille dont le cœur fait à vrai dire tous les frais.

Après avoir passé quelques années à Saint-Polycarpe, M. Prieur vint s'installer définitivement à Montréal.

Le défunt était le père d'une famille de quinze enfants dont neuf sont vivants: Quatre filles et cinq garçons, Arthur, avocat à Trois-Rivières, Ubalde, avocat à Saint-Albert, Territoires du Nord-Ouest; Eugène, employé civil au Manitoba, Marc, artiste-peintre, et Jean Charles, étudiant en médecine.

L'une des dernières volontés du défunt a été que ses deux compagnons de chaînes, ceux qui étaient liés avec lui par les mêmes fers pendant la déportation, MM. Laberge et Lepailleur, fussent représentés à ses funérailles. Il a désigné M. Philémon Laberge, shérif de Beauharnois, et M. Lepailleur, employé au bureau du shérif de cette ville, tous deux fils de ces deux patriotes, comme deux des porteurs des coins du poêle.

On assure que depuis un couple d'années le défunt sentait en marchant une grande fatigue dans la jambe droite. Il attribuait cela au boulet qu'il traînait pendant les premières années de son exil. Il portait encore au pied la marque de l'anneau de son boulet.

Après avoir passé quelques années à Saint-Polycarpe, M. Prieur vint s'installer définitivement à Montréal.

Le défunt était le père d'une famille de quinze enfants dont neuf sont vivants: Quatre filles et cinq garçons, Arthur, avocat à Trois-Rivières, Ubalde, avocat à Saint-Albert, Territoires du Nord-Ouest; Eugène, employé civil au Manitoba, Marc, artiste-peintre, et Jean Charles, étudiant en médecine.

L'une des dernières volontés du défunt a été que ses deux compagnons de chaînes, ceux qui étaient liés avec lui par les mêmes fers pendant la déportation, MM. Laberge et Lepailleur, fussent représentés à ses funérailles. Il a désigné M. Philémon Laberge, shérif de Beauharnois, et M. Lepailleur, employé au bureau du shérif de cette ville, tous deux fils de ces deux patriotes, comme deux des porteurs des coins du poêle.

On assure que depuis un couple d'années le défunt sentait en marchant une grande fatigue dans la jambe droite. Il attribuait cela au boulet qu'il traînait pendant les premières années de son exil. Il portait encore au pied la marque de l'anneau de son boulet.

Mort de F. X. Prieur Ecr.

L'un des derniers survivants de 1837-38

Une carrière mouvementée

Nous avons appris avec regret la mort de M. F. X. Prieur, père de notre ami, M. Arthur Prieur, décédé à Montréal, dimanche dernier.

La famille du défunt est respectueusement priée d'accepter nos plus sincères condoléances.

Empruntons à la Presse quelques notes biographiques sur le défunt :

M. François-Xavier Prieur naquit à Saint-Polycarpe le 8 mai 1814. Il était à la tête d'une maison de commerce florissante à Saint-Timothée lorsque l'insurrection de 1838 éclata.

Sans entrer dans les détails de la lutte qui se fit dans les comtés de Chateauguay et de Beauharnois, disons que M. F. X. Prieur, malgré son jeune âge, fut signalé aux patriotes comme chef de troupe et dirigea le mouvement jusqu'à l'arrivée dans Beauharnois de 1200 réguliers de Glengarry. Les patriotes, peu nombreux et mal armés durent se disperser.

Le 20 novembre M. F. X. Prieur fut fait prisonnier après avoir erré plusieurs jours dans les bois et les campagnes.

Le 24 février 1839 il était condamné à être pendu avec douze de ses compagnons, dont un seul vit encore: F. X. Touchette.

La sentence de mort fut commuée en exil à perpétuité.

Le 25 septembre 1839, huit déportés, au nombre desquels était M. F. X. Prieur, s'embarquèrent à bord du "Buffalo" à Québec, en route pour l'Australie.

Le 13 septembre 1846, M. F. X. Prieur revenait dans sa famille, après avoir obtenu sa grâce.

Trois mois après son retour d'Australie, M. F. X. Prieur épousa Mlle Marie-Aurore Neveu.

Un incident remarquable signale cet événement.

Pendant la lutte à main armée, les cultivateurs envoyaient aux patriotes cachés dans les bois des provisions par des enfants, afin de ne pas éveiller les soupçons. Une petite fille de dix à douze ans portait assiduellement la ration quotidienne au chef de troupe Prieur.

Les troubles, les condamnations, l'exil passèrent et à son retour, M. Prieur alla voir le seigneur Primeau. Une grande jeune fille le reçut et en le voyant s'écria: "Voilà le monsieur dont j'ai eu soin pendant l'insurrection!" C'était la petite messagère du campement qui avait été adoptée par M. Primeau.

C'était Mlle Neveu qui fut bientôt Mme F. X. Prieur.

M. Prieur se livre ensuite au commerce de grain en société avec l'honorable M. Renaud, qu'il contribua largement à faire élire conseiller législatif par le prestige dont il jouissait parmi la population.

Il fonda ensuite la maison à la tête de laquelle on vit plus tard M. J. Casedy.

En 1860, sir Geo. E. Cartier, dont M. Prieur était l'ami intime et dévoué, lui offrit la charge de préfet de l'école de réforme, à l'île aux Noix.

Lorsque cette institution fut transférée à Saint-Vincent de Paul, puis transformée en pénitencier provincial en 1871, M. Prieur fut appelé à Ottawa comme directeur des pénitenciers de la Poissance. En 1886, il fut mis à la retraite.

C'est dans la même année que Mme Prieur mourut subitement dans les chars en revenant d'Ottawa à Montréal.

Après avoir passé quelques années à Saint-Polycarpe, M. Prieur vint s'installer définitivement à Montréal.

Le défunt était le père d'une famille de quinze enfants dont neuf sont vivants: Quatre filles et cinq garçons, Arthur, avocat à Trois-Rivières, Ubalde, avocat à Saint-Albert, Territoires du Nord-Ouest; Eugène, employé civil au Manitoba, Marc, artiste-peintre, et Jean Charles, étudiant en médecine.

L'une des dernières volontés du défunt a été que ses deux compagnons de chaînes, ceux qui étaient liés avec lui par les mêmes fers pendant la déportation, MM. Laberge et Lepailleur, fussent représentés à ses funérailles. Il a désigné M. Philémon Laberge, shérif de Beauharnois, et M. Lepailleur, employé au bureau du shérif de cette ville, tous deux fils de ces deux patriotes, comme deux des porteurs des coins du poêle.

On assure que depuis un couple d'années le défunt sentait en marchant une grande fatigue dans la jambe droite. Il attribuait cela au boulet qu'il traînait pendant les premières années de son exil. Il portait encore au pied la marque de l'anneau de son boulet.

Après avoir passé quelques années à Saint-Polycarpe, M. Prieur vint s'installer définitivement à Montréal.

Le défunt était le père d'une famille de quinze enfants dont neuf sont vivants: Quatre filles et cinq garçons, Arthur, avocat à Trois-Rivières, Ubalde, avocat à Saint-Albert, Territoires du Nord-Ouest; Eugène, employé civil au Manitoba, Marc, artiste-peintre, et Jean Charles, étudiant en médecine.

Attention! Attention!!

A. TOUSSAINT & CIE., QUEBEC

Messieurs les médecins, pharmaciens et épiciers, recevront chacun une bouteille de notre nouveau vieux Rye de 5 ans, J. B. A. T., qui est bien supérieur à celui que nous vendions antérieurement. Nous ne sollicitons leur patronage que s'il est reconnu supérieur, à n'importe quelle marque du même âge.

Les acheteurs pourront reconnaître ce nouveau vieux rye par la capsule qui est dorée et rose, l'étiquette étant la même qu'auparavant.

Ceux qui ont de notre ancien Rye en magasin nous leur ferons une réduction comme si c'était du Rye ordinaire, pourvu qu'ils en achètent du nouveau.

Si quelques personnes ne recevaient pas leur bouteille, soit par oubli ou autrement, nous les prions de bien vouloir nous en avvertir, car nous désirons que tous y goûtent. Les particuliers pourront venir le goûter à nos entrepôts, 27 rue Notre-Dame, Basse-ville. Nous leur prédisons à l'avance qu'il le prendront plutôt pour de l'eau-cvie, que pour du Rye. Nous défions qui que ce soit d'offrir un meilleur article, tant pour la qualité que le goût. Aucune essence soit chimique ou autrement entre dans sa confection. Comme nous désirons qu'il soit employé pour des fins médicales, (étant aussi bon que l'eau-cvie), nous invitons tous les médecins à se rendre à nos entrepôts, nous en fabriquerons devant eux, car nous désirons enlever tout préjugé, comme il l'arrive malheureusement trop souvent pour ce qui est fabriqué à Québec.

A vendre en gros chez A. Toussaint et Cie 27, rue Notre-Dame.

N. B. Encore une fois, pas de préjugés; goûtez-le s'il vous plaît avant de le condamner. N'oubliez pas que tous les Ryes sont fabriqués dans le pays et que chaque fabricant a sa manière particulière. Pourquoi ne pourrions-nous pas le fabriquer aussi bien à Québec qu'ailleurs?

W. H. BAILEY, agent Trois-Rivières

Le 25 septembre 1839, huit déportés, au nombre desquels était M. F. X. Prieur, s'embarquèrent à bord du "Buffalo" à Québec, en route pour l'Australie.

Le 13 septembre 1846, M. F. X. Prieur revenait dans sa famille, après avoir obtenu sa grâce.

Trois mois après son retour d'Australie, M. F. X. Prieur épousa Mlle Marie-Aurore Neveu.

Un incident remarquable signale cet événement.

Pendant la lutte à main armée, les cultivateurs envoyaient aux patriotes cachés dans les bois des provisions par des enfants, afin de ne pas éveiller les soupçons. Une petite fille de dix à douze ans portait assiduellement la ration quotidienne au chef de troupe Prieur.

Les troubles, les condamnations, l'exil passèrent et à son retour, M. Prieur alla voir le seigneur Primeau. Une grande jeune fille le reçut et en le voyant s'écria: "Voilà le monsieur dont j'ai eu soin pendant l'insurrection!" C'était la petite messagère du campement qui avait été adoptée par M. Primeau.

C'était Mlle Neveu qui fut bientôt Mme F. X. Prieur.

M. Prieur se livre ensuite au commerce de grain en société avec l'honorable M. Renaud, qu'il contribua largement à faire élire conseiller législatif par le prestige dont il jouissait parmi la population.

Il fonda ensuite la maison à la tête de laquelle on vit plus tard M. J. Casedy.

En 1860, sir Geo. E. Cartier, dont M. Prieur était l'ami intime et dévoué, lui offrit la charge de préfet de l'école de réforme, à l'île aux Noix.

Lorsque cette institution fut transférée à Saint-Vincent de Paul, puis transformée en pénitencier provincial en 1871, M. Prieur fut appelé à Ottawa comme directeur des pénitenciers de la Poissance. En 1886, il fut mis à la retraite.

C'est dans la même année que Mme Prieur mourut subitement dans les chars en revenant d'Ottawa à Montréal.

Après avoir passé quelques années à Saint-Polycarpe, M. Prieur vint s'installer définitivement à Montréal.

Le défunt était le père d'une famille de quinze enfants dont neuf sont vivants: Quatre filles et cinq garçons, Arthur, avocat à Trois-Rivières, Ubalde, avocat à Saint-Albert, Territoires du Nord-Ouest; Eugène, employé civil au Manitoba, Marc, artiste-peintre, et Jean Charles, étudiant en médecine.

L'une des dernières volontés du défunt a été que ses deux compagnons de chaînes, ceux qui étaient liés avec lui par les mêmes fers pendant la déportation, MM. Laberge et Lepailleur, fussent représentés à ses funérailles. Il a désigné M. Philémon Laberge, shérif de Beauharnois, et M. Lepailleur, employé au bureau du shérif de cette ville, tous deux fils de ces deux patriotes, comme deux des porteurs des coins du poêle.

On assure que depuis un couple d'années le défunt sentait en marchant une grande fatigue dans la jambe droite. Il attribuait cela au boulet qu'il traînait pendant les premières années de son exil. Il portait encore au pied la marque de l'anneau de son boulet.

Après avoir passé quelques années à Saint-Polycarpe, M. Prieur vint s'installer définitivement à Montréal.

Le défunt était le père d'une famille de quinze enfants dont neuf sont vivants: Quatre filles et cinq garçons, Arthur, avocat à Trois-Rivières, Ubalde, avocat à Saint-Albert, Territoires du Nord-Ouest; Eugène, employé civil au Manitoba, Marc, artiste-peintre, et Jean Charles, étudiant en médecine.

L'une des dernières volontés du défunt a été que ses deux compagnons de chaînes, ceux qui étaient liés avec lui par les mêmes fers pendant la déportation, MM. Laberge et Lepailleur, fussent représentés à ses funérailles. Il a désigné M. Philémon Laberge, shérif de Beauharnois, et M. Lepailleur, employé au bureau du shérif de cette ville, tous deux fils de ces deux patriotes, comme deux des porteurs des coins du poêle.

On assure que depuis un couple d'années le défunt sentait en marchant une grande fatigue dans la jambe droite. Il attribuait cela au boulet qu'il traînait pendant les premières années de son exil. Il portait encore au pied la marque de l'anneau de son boulet.

DRUMMOND COUNTY RAILWAY.

TIME-TABLE No 2

Commencing Monday 19th January 1891.

TRAINS EASTWARD. TRAINS WESTWARD.

Table with columns for No 5, No 3, No 1, STATIONS, No 2, No 4, No 6. Rows list stations like LVE. MONTREAL ARR, ST. HYACINTHE, STE ROBELE, etc.

All Trains run daily except Sundays. NOTE—All Trains will run daily except Sundays after February 1st next. Passengers take Train at Bonaventure Station, Montréal.

Wm MITCHELL, GENERAL MANAGER. H. MACDIARMID, SUPT. DRUMMONDVILLE, QUE, 15th January 1891.

PROGRAMME

RECEPTION DU CLUB "LE CHASSEUR," de Holyoke, Mass.

SOUS LE PATRONAGE DES CLUBS "Le St-Jean-Baptiste" et "Le St-Maurice" DE TROIS-RIVIERES

Mercredi, 4 Février 1891

- 1o. Réunion des Clubs "St-Jean-Baptiste" et "St-Maurice" aux salles de l'Union Musicale à 11 heures a. m. 2o. Départ à 11.30 hrs. pour aller à la gare du C. P. R. avec la musique de l'Union Musicale. 3o. Réception officielle des Clubs visiteurs à l'Hôtel-de-Ville, par les autorités municipales et les clubs trifluviens. 4o. 2.30 hrs. p. m.—Promenade en voiture par les rues de la cité; lieu de départ, place du Marché aux Denrées. 5o. 4.30 hrs. p. m.—Retour aux salles de l'Union Musicale où sera donné un concert par l'Union Musicale. 6o. 5.30 hrs p. m.—Temps libre. 7o. 7.30 hrs. p. m.—Réunion des clubs aux salles de l'Union Musicale et marche aux flambeaux par les rues de la cité, avec accompagnement de la musique. 8o. 8.30 hrs. p. m.—Banquet à la salle de l'Hôtel-de-Ville.

Jeudi, 5 Février 1891

- 1o. 9.30 hrs. a. m.—Réunion à l'Hôtel Dufresne et visite à Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières et aux Messieurs du Séminaire. 2o. 11.30 hrs. a. m.—Départ de l'Hôtel Dufresne avec la fanfare de l'Union Musicale pour reconduire les clubs visiteurs à la gare du C. P. R.

A. J. GOUIN, J. A. TESSIER, Président du "St-Jean-Baptiste," Président du "St-Maurice." L. T. POLETTE, Secrétaire.

Nouveautés du jour

Madame JOS. HAMREL a l'honneur d'annoncer aux dames et aux demoiselles qu'elle vient d'ajouter à son établissement de modiste, une nouvelle machine qui sert à gaufrer les jupes de robes, de n'importe quelle hauteur. Gaufrure ronde jet bien finie, à la satisfaction de tous. Madame Hamrel se chargera de gaufrir à la verge ou bien au marteau, au désir de ses clientes, et à des prix extrêmement bas.

Rémillard & Frère

PROPRIÉTAIRE 29, Rue St-Georges, 29 TROIS-RIVIERES. Pour Moulins de tous genres

Arbre de Couche, Poul es, Etc

Noces d'Or à St-Maurice

Mercredi di dernier le 28 janvier, avaient lieu à St-Maurice une de ces belles fêtes de famille qui font époque dans une paroisse. M. Joseph Désilets...

Les quatre fils des vénérables époux qui tous occupent une position honorable dans la paroisse, leur fille, Soeur St-Maurice, de la communauté de l'Assomption...

Après la messe M. le Chanoine J. C. Prince curé de la paroisse, prononça une éloquent allocution de circonstance dans laquelle il fit un brillant éloge de ces paroissiens modèles et fit ressortir les bienfaits dont la providence sait entourer ces familles vraiment chrétiennes...

Après la messe, un somptueux banquet auquel assistaient M. le chanoine Prince, et M. l'abbé Désilets, ainsi que Mme la Supérieure du convent de St-Maurice réunissait tous les membres de l'heureuse famille.

Avant de se mettre à table, l'adresse suivante accompagnée de riches cadeaux fut présentée aux époux par M. Lucien Désilets, un de leurs fils, au nom des autres enfants de la famille :

Bien chers et bien aimés parents, S'il est des jours heureux et des instants qui font du bien au cœur, ce beau jour est pour vous et pour vos enfants, celui où vous avez l'insigne bonheur de fêter le cinquantième anniversaire de votre mariage.

Nous sommes heureux de vous joindre en ce jour joyeux et de vous témoigner notre amour, notre reconnaissance et notre profond dévouement.

Lorsque l'église béniissait, une première fois, votre union, vous étiez heureux ; mais un avenir sombre et orageux s'ouvrait devant vous, avec des jours de tribulations, de fatigues et de larmes...

Mais aujourd'hui l'orage s'est dissipé, un beau ciel pur et serein vient apporter la joie dans vos âmes. Vous, achetez vos travaux, vous recueillez à l'automne de la vie, la belle moisson pour laquelle il vous a fallu verser tant de sueurs et endurer tant de fatigues.

Vous avez le bonheur de voir cinq de vos enfants réunis autour de vous, vos braves, et vos petits-enfants. De plus vous avez la rare faveur de voir votre fille affectionnée, Soeur St-Maurice, venir prendre part à cette joyeuse fête de famille.

Nous ne saurions trop vous remercier des bons soins et des égards que vous avez eus pour nous, et des tendres sollicitudes dont vous avez entouré nos jeunes années.

Vous nous avez enseigné avec tout le zèle dont vous étiez capables, à être laborieux et obéissants et surtout vous avez travaillé avec une attention délicate à nous procurer une éducation toute chrétienne, la seule richesse imprenable dans la vie d'ici bas.

Bon père, jamais nous ne pourrions vous rendre toutes les bontés que vous avez eues pour nous. Vous vous êtes imposé bien des fatigues en travaillant durement à défricher votre terre et à nous procurer la nourriture et le vêtement et surtout pour nous laisser dans une aisance digne de votre bon cœur.

Par vos vertus, votre piété, vos sages conseils, votre amour du travail, vous nous avez appris à être des hommes vertueux, sages, laborieux et honnêtes. Vous, bonne mère, vous n'avez rien changé à la tâche qui vous était confiée. Vous avez, par vos vertus et votre piété, su nous apprendre à aimer Dieu, la Ste Vierge et la sainte religion chrétienne, des notre plus tendre enfance.

Bien des veilles et de longues journées vous ont vu infatigable à nous prodiguer mille petits soins, mille caresses. Malgré toutes ces fatigues et ces peines de toutes sortes, votre amour maternel ne s'est jamais relâché un seul instant. Votre tâche était grande et difficile, mais votre grandeur d'âme et votre courage n'étaient pas moins grands.

Bons parents, nous avons adressé ce matin à Dieu de ferventes prières, lui demandant de bénir vos travaux et que vous passiez le reste de vos jours dans la paix, la tranquillité et le bonheur et de vous conserver encore longtemps à l'affection de vos enfants.

Veuillez recevoir ces cadeaux, faible témoignage de notre reconnaissance.

Deux autres charmantes adresses pleines de bons souhaits et de félicitations affectueuses furent aussi présentées aux héros de la fête par un de leur petit-fils et une de leur petite-fille au nom de la jeune génération.

Après la présentation des adresses et des cadeaux, on se mit à table. Le repas fut des plus joyeux et des plus agréables et se termina par les santes de circonstance. M. le chanoine Prince et M. l'abbé Désilets adressèrent tour à tour la parole pour offrir aux héros de la fête et à la famille leur chaleureuses félicitations et leurs meilleurs souhaits.

MM. Joseph Désilets, junior et

Lucien Désilets répondirent en termes heureux aux sympathiques discours qui venaient d'être faits et exprimèrent à leurs hôtes distingués la vive gratitude de la famille. Un télégramme de félicitation adressé par M. H. Montplaisir, député du comté, aux vénérables époux leur fut remis au moment où ils recevaient les affectueux hommages de l'assistance et leur causa un sensible plaisir ainsi qu'à tous les membres de la famille.

Cette fête charmante se prolongea jusqu'à une heure avancée de la journée laissant, les plus charmants souvenirs à tous ceux qui ont pris part.

Monsieur et Madame Désilets, les héros de la fête, bien que rendus à un âge avancé, sont encore pleins de vigueur et de santé, exemptés des infirmités ordinaires de la vieillesse. Ils jouissent de l'estime universelle de leur paroissiens qui se joignent à eux membres de leur famille pour leur offrir, à leur tour, tous les bons souhaits que l'amitié peut former en une pareille circonstance.

UN PAROISSIEN.

Notes Locales

M. l'abbé Legris

M. l'abbé J. Agapit Legris, autrefois de cette ville et maintenant curé de Webster, Mass., était aux Trois-Rivières, dimanche. Il a chanté la grande messe et donné le sermon à la cathédrale, et chanté les vêpres à l'église paroissiale.

Nouvelle église

MASKINGOÉ.—A une assemblée de citoyens de la paroisse de St-Joseph de Maskingoué, tenue dans l'église de cette paroisse, après la messe, dimanche dernier, Messieurs les marguilliers ont été autorisés à emprunter \$40,000 pour acheter un terrain et construire une église neuve dans cette paroisse.

La Salsepareille d'Ayer expulse et chasse du sang tous les éléments empoisonnés. Sa vend chez tous les droguistes.

Nos visiteurs

C'est aujourd'hui, par le train de midi, que doivent arriver les membres du club Le Chasseur, d'Holyoke, Mass. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue en notre ville qui les recevra, non-seulement comme des amis mais comme des véritables frères. Nous prions la population de se rendre à la gare pour recevoir nos visiteurs et leur montrer que leur visite nous est des plus agréables.

Le banquet de ce soir

Le banquet de ce soir sera un succès si l'on en juge par les apparences. Tant mieux ! Que ceux qui n'ont pas encore souscrit s'empressent de le faire.

Les Poitrinaires éprouvent un grand soulagement par l'emploi du Pectoral-Cerise d'Ayer. Nul remède est aussi efficace.

Courrier de Louisville

LOUISVILLE, 31 JANVIER.—Nos élections du maire et des conseillers ont eu lieu, lundi dernier, le 26 courant.

Voici le résultat : M. Eugène Vadeboncoeur a été réélu maire par une majorité de 36 votes sur son concurrent M. Ubalde Lamontagne.

Pour le quartier Est, MM. A. L. Desaulniers et Pierre Côté ont été élus par 21 votes de majorité sur leur concurrent, M. Isidore Voisard.

Pour le quartier Centre, MM. Maxime Dampousse et Léon Guiguère, le premier par 10 voix de majorité et le second par 23 sur leur concurrent, M. Louis Pichette.

MM. Antoine Gagnon et Damase Vadeboncoeur ont été élus par acclamation pour le quartier Ouest.

Les élus, au lieu de faire les dépenses ordinaires en pareille circonstance, ont généreusement fait don de cet argent à la société St-Vincent-de-Paul.

—La neuvaïne de St-François Xavier commencée samedi dernier et prêchée par des Rvds. Père Rédemptoristes a été suivie, nous pouvons bien dire, par toute la paroisse, avec dévotion et recueillement. Cette neuvaïne s'est terminée, mardi après-midi.

—Notre manufacture d'allumettes marche, on ne peut mieux. Tous les jours on augmente, pour livrer au commerce, le nombre de boîtes au fur et à mesure que les raquettes et paquelettes prennent de l'habileté.

—De ces temps-ci on fait de 20 à 25 boîtes de 10 grosses par jour. —Un vol des plus audacieux a été commis la semaine dernière dans le village des Gravel. M.

Tréfilé Thisdel avait, dans une maison inhabitée, située à quelques arpents de sa demeure, 40 minots d'avoine que ce monsieur se proposait de vendre, étant le surplus de ce qu'il avait besoin pour ses animaux. Grande fut sa surprise lorsqu'en arrivant jeudi dernier, dans la maison de voir presque toute son avoine disparue ; il ne lui en restait que cinq minots ; on lui en avait enlevé trente cinq minots dans une seule nuit. On ne connaît pas l'auteur de ce vol.

PROGRAMME

Nous publions dans une autre colonne qui sera faite aux raquettes d'Holyoke.

CONCESSION

Le conseil, à sa dernière séance, a passé une résolution pour permettre à la banque d'Hochelaga de se construire une bâtisse entre le bloc Balcer et le bureau de poste. Cette bâtisse devra être de la valeur de \$12,000 au moins et avoir double façade, une sur la rue Notre-Dame et l'autre sur le Plateau. Aucune bâtisse ou dépendance ne devra être construite entre la bâtisse principale et le Plateau.

NOMINATION

M. Philippe Gavel a été nommé gardien des bâtisses du gouvernement fédéral. Nos félicitations.

La soirée de lundi

La soirée donnée en notre ville, lundi soir, par la troupe de W. S. Cleveland a été très amusante, bien que le prix élevé des sièges, 75 cts, ait pu faire espérer mieux encore.

Plusieurs des chanteurs ont été vivement applaudis et le méritait. Les Japonais sont très forts. Les comédiens sont pour la plupart de première force. MM. Howe & Wall sont très amusants.

En somme, jolie séance, public nombreux, et représentation très morale.

Singulière trouvaille

Dernièrement un cultivateur des environs de St-Irénée faisait une singulière trouvaille. En travaillant au défrichement de sa ferme. Il lui prit envie de se reposer. Or, s'étant assis, il remarqua non loin de lui un amas de pierres qui semblaient avoir été placés d'une manière exceptionnelle. Ayant relevé une de ces pierres, il aperçut des ossements, et tout à côté une bouteille d'une assez grande dimension qu'il s'empressa de déboucher. Il y trouva un papier datant de l'année 1801 dont il ne put que très difficilement lire le contenu, qui était ainsi conçu :

"Je meurs content, étant âgé de 110 ans, et n'ayant aucun héritier direct ou indirect, je lègue tout mon trésor à celui qui me trouvera, à condition qu'il n'emploie jamais d'autres remèdes que ceux de M. Racicot. C'est grâce à ces remèdes, si j'ai pu me rendre à un âge aussi avancé. Pour pouvoir trouver la somme léguée, croiser à 3 verges sud-ouest, après avoir fait quarante pas."

Celui qui a fait cette trouvaille a l'intention de pousser activement les choses, vu qu'il est intrigué au sujet de l'inhumation de ces ossements.

Un Miracle

Québec, 1.—Les journaux de Québec publient le fait suivant : Une femme de St-Pacôme souffrait depuis longtemps d'un cancer. Les médecins lui avaient déclaré qu'il fallait mourir. Elle voulait vivre pour sa famille. Elle résolut de demander à Dieu la faveur d'une guérison par l'intercession du Bienheureux Laval. Elle se mit en prière, communia et appliqua le portrait de Mgr de Laval sur la plaie qui lui amenait fatalement la mort.

Après quelques mois d'instances, Dieu céda à lardeur de ses prières, et elle eut la consolation d'annoncer à son époux et à ses enfants qu'elle était rendue à la santé.

Un imbécille dangereux

Québec, 1er.—Le 29 de septembre dernier, une obstruction qui avait été placée sur la ligne de chemin de fer Intercolonial, près della station Amargande. Le convoi circulant entre Saint-Jean et Halifax, arriva à cet endroit, se heurta à cette obstruction et l'engin fut jeté hors de la voie, blessant le conducteur et l'ingénieur. Les passagers furent aussi très alarmés.

Dernièrement, l'inspecteur Skellington parvint à mettre la main sur ce misérable qui se nomme David Fenton, un idiot. Il admit sa culpabilité et raconte à l'officier comment il s'y était pris.

Ce pauvre imbécille sera jugé à Moncton, N. B.

Bibliographie

SOUVENIR DE LA VISITE DE MGR. LE COMTE DE PARIS À MONTRÉAL.—PUBLIÉ PAR LE COMITÉ DE RÉCEPTION.

Le comité de réception du comte de Paris, de Montréal, vient de réunir en volume le compte-rendu des fêtes données à Montréal, Trois-Rivières et Québec en l'honneur de Mgr le comte de Paris, lors de la visite de S. A. R. en Canada, en Octobre 1890. Ce volume est des plus intéressants et mérite d'être conservé. On y trouve un récit détaillé des réceptions faites au comte de Paris dans les trois villes ci-dessus nommées, les discours prononcés aux banquets de Montréal et Québec, les portraits de leurs Altesses le comte de Paris et le duc d'Orléans.

Sous le rapport typographique, ce volume est un chef d'œuvre d'élégance et de bon goût.

Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi d'un exemplaire de cet ouvrage.

O. PANNETON, Huissier Saïssant.

LE JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE CANADIENNE-FRANÇAISE DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

A. Bourbonnière, administrateur, Boite 638. B. de P. Lowell, Mass. Abonnement : Médecins, \$3.00 ; Etudiants, \$2.00.

Les médecins canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre viennent d'inaugurer la publication d'un nouveau journal médical dont nous venons de recevoir le premier numéro qui contient la liste des membres et les règlements de la Société Médico-Chirurgicale Canadienne-Française de la Nouvelle-Angleterre, un bulletin et divers articles intéressants.

Succès au nouveau confrère.

LA FAMILLE.—L'ÉTIUDANT.—LE COUVRENT.

Nous recommandons de nouveau à nos lecteurs les intéressantes publications de M. l'abbé J. A. Baillargé. Ces publications sont très intéressantes et devraient avoir accès dans toutes les familles.

La Famille est une très jolie revue hebdomadaire remplie d'écrits excellents. L'abonnement n'est que de \$1.00 par an.

L'Étudiant (50 cts par an) et Le Couvent (25 cts par an) s'adressent aux jeunes gens des collèges et aux jeunes filles des convents, et généralement à toute la jeunesse. On y trouve à chaque numéro des articles intéressants, instructifs, amusants et moraux.

On s'abonne à ces trois revues à Joliette, P. Q.

LE CANADA-REVUE. A. FILIAIRET, ÉDITEUR, P. O. BOITE 324. ABONNEMENT \$3.00 PAR AN.

Le Canada Artistique vient d'entrer dans sa seconde année de vie et, à cette occasion, il change son nom en celui de Canada-Revue. Succès au confrère.

Voici le sommaire de la livraison de janvier :

TEXTE : — Affaires municipales ; Election du quartier Est.—Éducation ; Influence de la femme, P. Dupuy. Les écoles du soir.—Chronique littéraire ; Cherbuliez Loti, Almar.—Poésie ; Souvenir, P. Lanctôt.—An public.—Calixa Lavalée.—Biographie ; H. C. St-Pierre, Chs Labelle.—Choses et autres, L. H. Fréchette.—Hors du Canada ; Benvenuto, Octave Feuillet, Marcel B.—Nos industries : Les pianos canadiens.—Nouvelle : L'attaque du moulin, Emile Zola.

Musique : —Mélodie : "Viens, les gazons sont verts", Gounod.—Gavotte, F. M. De Mol.

POURTRAIT (hors texte).—H. C. Saint-Pierre.

Le sommaire de la livraison de janvier 1891 : —Janvier 1891 et l'hygiène au Canada.—Acte amendant la loi concernant la santé publique.—Maladie régnante : la rougeole.—Chronique : hygiène en Europe.—De la colère.—De l'installation d'un enfant malade : repos au lit ; vêtements et couvertures.—La mère et l'enfant : l'eau pure ; les pieds ; les enfants qui se sucent le pouce ; la surdité ; les douleurs d'oreilles ; palpitations du cœur.—Influence de l'alcool chez les enfants.—Conseils du vieux médecin.—Effets délétères de l'alimentation des enfants par les biberons ou tétées.—Traitement d'hygiène publique, Préface.—Variété : une maison électrique ; l'eau de toilette ; scarlatine ; école salermiteaine ; vers l'aumône.

Pensionnaires demandés

Deux ou trois couples de gens mariés trouveront dans pension de première classe un adressant à notre bureau, 4 février, j. n. o.

Canada, Province de Québec, district de Trois-Rivières, Circuit Civil, No. 396. Les L'abbé, forblantier de la Cité des Trois-Rivières, demandeur, vs Octave Dubé, commerçant de la Cité des Trois-Rivières, défendeur. Justice public. Par autorité de avis sera rendu le quatorzième jour de février courant, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit Octave Dubé, rue St-Roch, en cette cité, tiers-saisi en cette cause, un cheval, un harnais, deux sleigh de travail une grande boîte en bois etc. le tout pour argent comptant, suivant la loi. Trois-Rivières, 3 février, 1891. O. PANNETON, Huissier Saïssant.

Canada Province of Quebec, district of Three Rivers, Circuit Court, No. 396. Louis L'Abbe, tinsmith of the city of Three Rivers plaintiffs vs. Octave Dubé, trader of the city of Three Rivers, defendant. Public notice. Is hereby given that by authority of justice will be sold on the fourteenth day of february instant at ten o'clock the morning, at the domicile of Octave Dubé St-Roch street, in the city, horse, dranners, sleigh, wooden box, etc, sale for each according to law. Three Rivers, 3 february, 1891. O. PANNETON, Huissier Saïssant.

HOTEL St. James

TROIS-RIVIERES

Madame Vve NAPOLEON DUFRESNE à l'honneur d'informer le public voyageur qu'elle vient de faire l'acquisition du splendide Hotel connu sous le nom de

HOTEL ST. JAMES

Cet hotel qui est spacieux et élégamment meublé se trouve situé en face du Neuve St Laurent, à quelques pas du débarcadere des vaisseaux de la Cie du Richelieu et à peu de distance de la Gare du Pacifique Canadien, où les omnibus de l'Hotel font le service régulier à l'arrivée et au départ des trains.

L'Hotel St. James est pourvu de toutes les améliorations modernes. Le service y est fait avec soin et ponctualité. Table de première classe, chambres excellentes, etc.

En allant à Trois-Rivières, ne manquez pas d'aller à l'Hotel St. James, le rendez vous favori de tous les voyageurs qui aiment le véritable *At Home*.

Dame Vve NAP. DUFRESNE, PROPRIÉTAIRE

Nul Remède Universel

N'a encore été découvert ; mais, comme au moins les quatre cinquièmes des maladies humaines ont leur source dans l'Impureté du Sang, un médicament qui restaure ce fluide à une condition saine arrive presque à être une cure universelle. La Salsepareille d'Ayer agit sur le sang dans toutes les périodes de sa formation, et est, par conséquent, adapté à une plus grande variété de maladies qu'aucune autre médecine connue. Les

Furoncles et les Boutons

Qui résistent à un traitement ordinaire, cèdent à la Salsepareille d'Ayer après un essai comparativement court.

Mr. C. K. Murray, de Charlottesville, Va., écrit que pendant des années il était affligé de furoncles qui lui causaient beaucoup de souffrances. Ceux-ci furent suivis de boutons rouges dont il avait plusieurs à la fois. Il commença alors à prendre de la Salsepareille d'Ayer, et après en avoir pris trois flacons, les boutons disparurent, et depuis n'a plus eu ni boutons ni l'apparence du moindre petit bouton.

Cette insidieuse maladie, la Scrofule, est la cause fertile d'innombrables maux, la Consomption étant l'un de plusieurs également fâcheux. Les éruptions, les ulcères, le mal aux yeux, la faiblesse et l'épuisement des muscles, un appétit capricieux et autres maux semblables, sont presque des indications certaines d'une infection scrofuleuse dans le système. Beaucoup de figures, qui autrement seraient belles, sont défigurées par des boutons, des éruptions, de vilaines pustules, qui proviennent de sang impur, montrant le besoin de la Salsepareille d'Ayer pour rendre au malade.

Tous ceux qui souffrent des désordres du sang devraient essayer de la Salsepareille d'Ayer—éviter de se servir de toutes poudres, onguents, lotions, et spécialement de compositions bon marché et sans valeur, lesquelles, non seulement, manquent d'effectuer une guérison, mais plus fréquemment aggravent et confirment les maladies que des annonces mensongères promettaient de guérir.

Ayer's Sarsaparilla,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens. Prix \$1.00 par flacon, \$5.00 par boîte.

LE REMÈDE DU PERE MATHIEU

TRAITEMENT DE LA ROUGEOLE. — Maladie régnante en Europe. — De la colère. — De l'installation d'un enfant malade : repos au lit ; vêtements et couvertures. — La mère et l'enfant : l'eau pure ; les pieds ; les enfants qui se sucent le pouce ; la surdité ; les douleurs d'oreilles ; palpitations du cœur. — Influence de l'alcool chez les enfants. — Conseils du vieux médecin. — Effets délétères de l'alimentation des enfants par les biberons ou tétées. — Traitement d'hygiène publique, Préface. — Variété : une maison électrique ; l'eau de toilette ; scarlatine ; école salermiteaine ; vers l'aumône.

TRAITEMENT DE LA ROUGEOLE. — Maladie régnante en Europe. — De la colère. — De l'installation d'un enfant malade : repos au lit ; vêtements et couvertures. — La mère et l'enfant : l'eau pure ; les pieds ; les enfants qui se sucent le pouce ; la surdité ; les douleurs d'oreilles ; palpitations du cœur. — Influence de l'alcool chez les enfants. — Conseils du vieux médecin. — Effets délétères de l'alimentation des enfants par les biberons ou tétées. — Traitement d'hygiène publique, Préface. — Variété : une maison électrique ; l'eau de toilette ; scarlatine ; école salermiteaine ; vers l'aumône.

TRAITEMENT DE LA ROUGEOLE. — Maladie régnante en Europe. — De la colère. — De l'installation d'un enfant malade : repos au lit ; vêtements et couvertures. — La mère et l'enfant : l'eau pure ; les pieds ; les enfants qui se sucent le pouce ; la surdité ; les douleurs d'oreilles ; palpitations du cœur. — Influence de l'alcool chez les enfants. — Conseils du vieux médecin. — Effets délétères de l'alimentation des enfants par les biberons ou tétées. — Traitement d'hygiène publique, Préface. — Variété : une maison électrique ; l'eau de toilette ; scarlatine ; école salermiteaine ; vers l'aumône.

TRAITEMENT DE LA ROUGEOLE. — Maladie régnante en Europe. — De la colère. — De l'installation d'un enfant malade : repos au lit ; vêtements et couvertures. — La mère et l'enfant : l'eau pure ; les pieds ; les enfants qui se sucent le pouce ; la surdité ; les douleurs d'oreilles ; palpitations du cœur. — Influence de l'alcool chez les enfants. — Conseils du vieux médecin. — Effets délétères de l'alimentation des enfants par les biberons ou tétées. — Traitement d'hygiène publique, Préface. — Variété : une maison électrique ; l'eau de toilette ; scarlatine ; école salermiteaine ; vers l'aumône.

TRAITEMENT DE LA ROUGEOLE. — Maladie régnante en Europe. — De la colère. — De l'installation d'un enfant malade : repos au lit ; vêtements et couvertures. — La mère et l'enfant : l'eau pure ; les pieds ; les enfants qui se sucent le pouce ; la surdité ; les douleurs d'oreilles ; palpitations du cœur. — Influence de l'alcool chez les enfants. — Conseils du vieux médecin. — Effets délétères de l'alimentation des enfants par les biberons ou tétées. — Traitement d'hygiène publique, Préface. — Variété : une maison électrique ; l'eau de toilette ; scarlatine ; école salermiteaine ; vers l'aumône.

TRAITEMENT DE LA ROUGEOLE. — Maladie régnante en Europe. — De la colère. — De l'installation d'un enfant malade : repos au lit ; vêtements et couvertures. — La mère et l'enfant : l'eau pure ; les pieds ; les enfants qui se sucent le pouce ; la surdité ; les douleurs d'oreilles ; palpitations du cœur. — Influence de l'alcool chez les enfants. — Conseils du vieux médecin. — Effets délétères de l'alimentation des enfants par les biberons ou tétées. — Traitement d'hygiène publique, Préface. — Variété : une maison électrique ; l'eau de toilette ; scarlatine ; école salermiteaine ; vers l'aumône.

PILULES N. S. ROSE POUR PERSONNES VALES

Leur action spécifique se fait sentir principalement sur le système circulatoire de l'homme et de la femme, au quel il tend leur vigueur perdue. Il corrige et rétablit en un court laps de temps l'irrégularité et les perturbations dans le fonctionnement de ces organes.

TOUT HOMME qui éprouve que ses fonctions vitales sont affaiblies ou suspendues, et qui éprouve de la fatigue, de la tristesse, de l'irégularité de son sang, ou des humeurs viciées qui s'y trouvent, doit se servir de ces pilules.

TOUTE FEMME qui éprouve de la tristesse, de la fatigue, de l'irégularité de son sang, ou des humeurs viciées qui s'y trouvent, doit se servir de ces pilules.

LES JEUNES GENS qui éprouvent de la fatigue, de la tristesse, de l'irégularité de leur sang, ou des humeurs viciées qui s'y trouvent, doivent se servir de ces pilules.

LES JEUNES FILLES qui éprouvent de la fatigue, de la tristesse, de l'irégularité de leur sang, ou des humeurs viciées qui s'y trouvent, doivent se servir de ces pilules.

En vente chez tous les pharmaciens, ou envoyés sur réception à prix d'essai, en adressant un mandat de \$1.00.

WILLIAMS' PINK PILLS FOR PALE PEOPLE.

CORPORATION OF THE City of Three Rivers PUBLIC NOTICE

It hereby given that the collection roll of the said City of Three-Rivers is completed and is now deposited in the office of the undersigned. All persons therein mentioned as subject to the payment of municipal and school taxes are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned in his office, within twenty days from this date without further notice. A discount of SIX PER CENT will be allowed on payment of municipal taxes on or before the 7th february 1891.

NOEL ! CHRISTMAS ! NOEL ! CHRISTMAS !

CADEAUX ! CADEAUX ! Encore un magnifique et RICHE ASSORTIMENT DE CADEAUX consistant en articles de toilette, de fantaisie et de luxe, tous de HAUTE NOUVEAUTÉ, offert en vente à la Pharmacie des Trois-Rivières

Le Remède (Sirop) du DR SAINT-CYR guérit certainement le Rhume, la Toux, la Grippe, etc., etc., Grande bouteille pour vingt cinq centins.

Tous les Extraits pour pâtisseries, gâteaux, etc., vendus à cette Pharmacie sont des plus forts et des plus purs.

Couronnes Funéraires en grande variété.

Parfumerie, Savons et Huile Française par Lubin, Legrand, Gellée Frères, Violet, Roger & Gallet, River, Pinaud, Delettrez, Etc. Le plus grand assortiment du District.

Une Visite est Respectueusement Sollicitée par R. W. WILLIAMS PHARMACIEN CHIMISTE

Grande Réduction de Prix sur mes Marchandises -- DURANT LES MOIS DE --

Janvier & Février

Soie noir et de couleur vendus à Sacrifice.

Lainages à 50 olo plus bas que leur valeur

A l'enseigne du Corset D'OR

148 RUE Notre-Dame 148

J'invite toute personnes ayant des achats afin de voir mes prix avant d'acheter ailleurs. Venez à l'Enseigne du CORSET D'OR avant de faire vos achats.

148, RUE NOTRE-DAME, 148 NARC. MORISSETTE.

Impressions de toutes sortes exécutées avec soin à ce bureau.

LEGENDES DES FORGES ST-MAURICE

La légende que l'on va lire est extraite de Deux Voyages sur le St-Maurice, le magnifique et entraînant récit publié récemment par M. l'abbé N. Caron, chanoine de la cathédrale des Trois-Rivières.

On peut se procurer cet ouvrage chez l'éditeur, M. P. V. Ayotte, Trois-Rivières. Prix franco par la poste, 60 centimes.

Cher lecteur, vous aimez sans doute les vieilles et naïves légendes du moyen-âge! Eh bien! dans vos voyages de touriste sur la rive nord du St Laurent, je vous conseille de suivre quelque jour la route désolée qui s'avance au-delà des coteaux des Trois-Rivières, et de vous rendre à ce nid qu'on appelle le Poste de ce village. Lorsqu'on arrive au bord de la côte qui borne son horizon, et qu'on aperçoit, au pied, ces maisons longues et sombres, groupées autour d'un fourneau qui annonce plus d'un siècle d'existence; lorsqu'on regarde ce manoir qui rappelle les châteaux du moyen-âge, on se demande si l'on n'est pas sous le coup d'une illusion; si, au lieu d'un village canadien, on n'a pas sous les yeux un tableau qui nous retrace le lieu de quelque-une des scènes qui ont effrayé et charmé notre jeune imagination.

L'isolement où se trouvent les Forges St Maurice, par suite de la mauvaise qualité du sol environnant, cette petite rivière qui ne se gonfle jamais et ne tarit jamais, qui paraît limpide, et dont les vases englobent l'imprudent qui voudrait se baigner dans le cristal trompeur de ses eaux, les floes noirs du St-Maurice qui se précipitent avec un sourd murmure, la savane, qui s'étend d'un côté avec son impénétrable fourré, le coteau qui s'élève de l'autre côté comme une impenetrable muraille, tout fait de ce village un des endroits les plus mystérieux du Canada.

Mais, le soir, lorsqu'on voit les flammes qui s'élevaient continuellement à plusieurs pieds au-dessus du fourneau, et répandaient une lumière blafarde sur tout le village, lorsqu'on voit sous cette lumière les voyageurs errant comme des fantômes autour de leurs vieilles habitations, avec leurs vêtements noirs par le charbon et la fumée, et surtout lorsqu'on pense qu'il y a quelques années, le village était tout environné de plusieurs lieues d'épaisses forêts, on se sent l'imagination surexcitée, et l'on se dit involontairement: "Il doit s'être passé ici des choses étranges." Il s'en est passé en effet, et pour connaître ces choses-là vous ne serez pas obligé de faire cent lieues; interrogez le premier venu du village, il vous en contera de terribles. La génération nouvelle n'a rien vu par elle-même, et cela n'est pas surprenant: la demeure propre et moderne du Dr Beauchemin et la chapelle qui s'élève en face de cette maison semblent en effet nous dire que la religion et la civilisation ont pénétré dans les Forges et que leur contact a fait fuir les apparitions et les sabbats d'autrefois.

Un jour je cheminai vers St-Boniface avec le père Louison, un bon vieux du temps passé; nous arrivions à l'endroit appelé la Pinière, à quelques pas seulement des Forges.—Père, lui dis-je, il paraît qu'il s'est passé autrefois dans ces endroits-ci, bien des choses extraordinaires.—Oui, monsieur, bien des choses comme on n'en voit plus aujourd'hui. Dans ce temps-là, le chemin des Forges passait, tout le long, au milieu d'une épaisse forêt; je me rappelle bien d'avoir vu ça dans ma jeunesse.

—Connaissez-vous alors le Poste des Forges?—Si je le connais? C'est proche de la Pointe-du-Lac, ma paroisse, et puis je venais souvent travailler là; il y avait toujours de l'ouvrage, et l'on avait de si bons prix.

Dans les mortes saisons, nous n'avions rien de mieux à faire que de venir y gagner quelques sous.—Avez-vous eu connaissance vous-même des choses extraordinaires qu'on raconte?—J'ai eu connaissance de certaines choses, mais pas de toutes, j'étais encore trop jeune dans le temps; mais le plus vieux de mes frères a tout vu cela de ses yeux, tout entendu de ses oreilles.—Comme ça, vous devez au moins avoir entendu raconter ces faits bien souvent; ne pourriez-vous pas me les rapporter, cela abrégérait le chemin?—Vous pourriez en trouver de plus savant que moi là-dessus, car je n'ai pas une bien bonne mémoire; mais enfin je vous raconterai volontiers ce dont je me souviens.

L'origine de tout ce qui arriva ainsi aux vieilles Forges se trouve dans une difficulté survenue entre M. Bell, propriétaire du Fourneau, et Mlle Poulin, des Trois-Rivières.

des Forges des terrains couverts de superbes érables, et M. Bell faisait couper ces érables pour en faire du charbon. Elle voulait l'empêcher comme de raison; mais c'est en vain qu'elle lui fit procès sur procès, elle ne put jamais rien gagner. Mlle Poulin n'était pas des plus dévotées: "Puisque, dit-elle, je ne puis pas même empêcher les autres de prendre ce qui m'appartient, je donne tout ce que j'ai au diable!" Elle n'avait pas d'héritiers, et elle mourut sans faire de testament, se contentant de répéter: "Je donne tous mes biens aux diables! Ils ne jouiront pas en paix de ce qu'ils m'ont volé!"

Le diable prit cette donation au sérieux, et depuis ce moment il se mit à agir en maître sur les terrains qui environnent les Forges et dans les Forges mêmes; la vieille semblait aussi quelquefois venir en personne jeter la terreur au sein de la population.

Deux femmes s'en allaient à pied du côté de la ville; elles étaient un peu en deça de la Pinière, lorsque tout à coup elles aperçurent quatre hommes qui portaient une tombe, c'était une chose bien étrange; mais ce qui était plus étrange encore, c'est que ces hommes ne suivaient pas le chemin, ils s'enfonçaient dans le bois. Les deux femmes n'eurent pas peur d'abord; mais l'une d'elle ayant dit: "C'est Mlle Poulin qui'ils portent en enfer!" toutes deux furent saisies à l'instant d'une telle frayeur, qu'elles s'enfuirent à toutes jambes vers les Forges et renoncèrent à leur voyage. La nouvelle en un moment fit le tour du poste; tout le monde en parlait, et tout le monde avait peur.

Comme pour confirmer ce récit, on commença bientôt à voir chaque après-midi, un homme qui se promenait sur le bord du coteau, un papier à la main, semblant tenir ses comptes. On le voyait parfaitement, et personne cependant ne pouvait lui distinguer les traits du visage. C'était comme une ombre. Il n'avait pas, à proprement parler, de couleur; mais s'il eut fallu lui en donner une, on se serait accordé à dire qu'il était noir. Bien longtemps on vit cet homme mystérieux se promener ainsi chaque après-midi; et jamais personne n'osa aller lui adresser la parole. Les commères ne manquaient pas de dire que c'était un gardien que le diable avait mis sur ces propriétés, et qui tenait ses comptes.

Mais l'endroit où il y eut plus de bruit, ce fut au troisième coteau, à la Vente-au-diable, comme on appelle cela encore aujourd'hui. C'était précisément ce terrain qui avait été légué au diable; aussi les démons y tenaient leur sabbat. A un certain endroit, ceux qui passaient le soir, voyaient un grand feu, et une quantité de personnes autour du feu; ils entendaient des bruits de chaînes, des hurlements, des cris de rage, ou des éclats de rire à faire sécher de frayeur. Ils s'entendaient appeler, ils entendaient des blasphèmes horribles; vous comprenez que les pauvres voyageurs après avoir vu ou entendu de semblables choses, se rendaient aux Forges plutôt morts que vifs. C'était devenu une chose bien terrible que de se voir obligé de passer là durant la nuit, on avait peur d'y passer même le jour, et personne ne voulait plus aller bucher en cet endroit.

(A suivre.)

Bibliographie

La Région du Lac Saint Jean, par Arthur Buies, publié par la compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean.

Ce volume écrit pour la compagnie du chemin de fer du lac St-Jean sort de la généralité des livres de propagande. L'auteur qui connaît personnellement la région, ne s'est pas contenté de donner ses opinions personnelles. Il a fait un historique rapide mais complet de ce pays magnifique et célèbre par ses traditions, sa formation géologique, sa fertilité incomparable, le pittoresque et la grandeur de sa nature; il a exposé clairement ses ressources, la nature de son sol, sa topographie, ses richesses. Il a condensé les rapports fait par les arpenteurs et explorateurs officiels sur chacun de ses cantons. A tout cela, il a ajouté les rapports de délégués venus de tous les coins, de la province pour visiter la région du lac St Jean en 1889.

De ce travail, il résulte un "Guide du Colon" complet et pratique que nous avons parcouru avec un intérêt soutenu. Le livre de M. Buies est imprimé avec luxe. Une quinzième de gravures splendides l'enrichissent. Une cartographie très complète facilite l'étude de l'ouvrage et montre toute la contrée traversée par le chemin de fer. Tout cultivateur de bonne foi qui désire aller voir cette région ou s'y établir peut se procurer un exemplaire de cet ouvrage en s'adressant à M. Alex Hardy, agent général du fret et du passager, Québec.



La Chevelure, c'est la Santé! Le REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE nettoie la Tête et fait disparaître les PELUCULES. Il empêche la chute des cheveux et en active la croissance. Le REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE est une lotion douce et rafraîchissante, sans égale comme pommade et contenant particulièrement aux enfants. Le REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE n'est pas une teinture, c'est un stimulant et un tonique. Cette préparation est de plus exemple de tout produit chimique dangereux ainsi que l'atteste un grand nombre de témoignages des meilleures autorités médicales. Chez tous les pharmaciens, 20 cts. la bouteille. S. LACHANCE, seul propriétaire, 1085 et 1540 Rue St-Denis, MONTREAL.

MALADIES DES ENFANTS SIROP DE RAIFORT IODE DE GRIMAULT & CIE. Pharmaciens à Paris. Depuis vingt-cinq années ce médicament donne les résultats les plus remarquables dans les maladies des enfants, pour remplacer l'Huile de foie de morue et le sirop antiscorbutique. Il est souverain contre l'Engorgement et l'Inflamation des Glandes, les toux, les Gouttes et les diverses Eruptions de la Peau, de la Tête et du Visage. Il excite l'Appétit, tonifie les Tissues, combat la Faiblesse et la Mollesse des Chair et rend aux enfants leur Vigueur et leur Glébe naturelle. C'est un admirable médicament contre les Croûtes de Lait, et un excellent Dépuratif.

AU CLERGE AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES Réparations des vases sacrés et Ornement d'Eglise. Teils que: Chandeliers, Lampes, Encensoirs Ciboules, etc., etc. Pour la satisfaction des personnes qui voudront bien confier au soussigné, toutes réparations pour le plaquage en OR, en ARGENT ou en NICKEL soit des vases sacrés ou de plateaux, corbeilles, couteaux, fourchettes, cuillers, etc., il leur produira des certificats qu'il tient des membres du clergé et d'autres personnes distinguées, qui sont, ont été satisfaites de la qualité et du fini de l'ouvrage.

LEOPOLD GIRARD, MANUFACTURIER DE CROUVEL et de GARNITURES de CROUVEL 220, 222, 224, 226, RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES.

Ed. Neveu FERBLANTIER Plombeur & Couvreur - ET - Poseur d'Appareil de Chauffage de toutes sortes. M. ED. NEVEU annonce à ses nombreux pratiques et au public en général qu'il vient de transporter sa boutique aux Nos. 11 & 13 Rue Badeaux TROIS-RIVIERES

A vendre Un moulin à farine et 100 arpents de terre Le soussigné offre en vente, dans le village de Gentilly, comté de Nicolet, 100 arpents de terre sur lesquels est situé un moulin à farine ayant trois systèmes de meules et un cours d'eau continu, le tout en parfait ordre, ayant été tout récemment réparé à neuf. AUSSI Un lot de 96 arpents de terre en bois debout, presque tout du bois franc, à être vendu séparément ou avec le moulin. Conditions faciles. S'adresser à ARTHUR OLIVIER avocat, Trois-Rivières. 15 nov. 90-1m.

Blouin, Boisvert & Cie - NEGOCIANTS EN - Quincailleries FER & ACIER Peintures, Huiles, Cable, Plâtre, Vernis, Vitres, Coaltar, Ciment, Mastie, Etc. Etoupe, Résine, &c. A l'Enseigne du GROS CADENAS 30, RUE DES FORGES, 30 TROIS-RIVIERES

SEULS AGENTS de la célèbre peinture de PENCHEN pour l'extérieur des maisons etc., etc. UNE VISITE EST SOLLICITEE. J. A. BOISVERT.

YEARS OF VARIED EXPERIENCE In the Use of CURA-TIVE METHODS, that we Alone own for all Diseases. HOPE FOR YOU AND YOURS. Don't brood over your condition, nor give up in despair! Thousands of the Worst Cases have yielded to our HOME TREATMENT, as set forth in our WONDERFUL BOOK, which we send you, post paid, FREE, for a limited time. Remember, no one else has the methods, appliances and experience that we employ, and we claim the monopoly of unrivaled success. ERIC HEDGECOCK, 64, HAMBURG ST. BUFFALO, N. Y.

Célèbres Lunettes B. LAURANCE No. 63, Hatton Garden, - Londres Angleterre 246, Rue St-Jacques, Montreal



P. V. AYOTTE, seul Agent à Trois-Rivières Les lunettes et lorgnons de B. Laurance sont les seuls marchandises anglaises sur le marché canadien, composé scientifiquement du plus pur cristal ou verre optique spécialement fabriqué pour cet objet, ils sont sans exception les plus aptes pour réparer les ravages du temps et donner une vue parfaite. Ces lunettes sont recommandées par les opticiens les plus éminents de la faculté médicale. Déféz-vous de ces verres à bon marché qui vous rendent aveugle. C'est avec l'aide d'un instrument de précision que l'on vous donnera les lunettes dont vous avez besoin. P. V. AYOTTE, Agent Trois-Rivières, 14 Nov. 1888.

Huile Dorée Cet préparation nouvelle, qui se recom mande déjà par le grand nombre personnes qui s'en sont servies. Empêche la chute des cheveux et aussi la Guéri ses pellicules sur le cuir chevelu. Toute personne qui commence à perdre ses cheveux en arrête la chute. Il s'agit pour cela de suivre la direction qui est sur la bouteille.

Mme Vve E. Hamel, LOWELL, E. U. Dépôt à Trois-Rivières chez R. W. WILLIAMS, Pharmacien, coin des Rues Notre-Dame et du Platon.

A vendre Un moulin à farine et 100 arpents de terre

Le soussigné offre en vente, dans le village de Gentilly, comté de Nicolet, 100 arpents de terre sur lesquels est situé un moulin à farine ayant trois systèmes de meules et un cours d'eau continu, le tout en parfait ordre, ayant été tout récemment réparé à neuf. AUSSI Un lot de 96 arpents de terre en bois debout, presque tout du bois franc, à être vendu séparément ou avec le moulin. Conditions faciles. S'adresser à ARTHUR OLIVIER avocat, Trois-Rivières. 15 nov. 90-1m.

C'est tout! Votre feu flambe de suite En vente en GROS & EN DETAIL, chez tous les Epiciers.

Maison à Vendre Une belle maison parfaitement finie sous tous les rapports, avec les commodités modernes et dépendances, située sur la rue Champflour, Nos. 60 et 62, (en face de la gare du Pacifique), actuellement occupée par l'Hôtel du Canada tenue par M. L. Fresne. Conditions faciles. S'adresser à ARTHUR OLIVIER, Avocat. Trois-Rivières, 10 décembre 90-jno.

Nouvelle Industrie! A L'EAU Les Ripes! L'Huile de Charbon! Le trouble et la Misère! Il est passé le temps où il fallait grelotter une demie-heure devant son poêle ou sa fournaise, à faire des acalés de bois, au froid, à la gelée, sous la menace d'un rhume ou d'une congestion de poumons. Il est disparu ce temps où il fallait verser une pinte d'huile sur son bois ou son charbon pour avoir du feu, au risque d'un accident terrible et avec la certitude d'emporter toute la maison. Aujourd'hui, grâce à L'ALUMINE breveté de Malone En trois secondes, votre poêle ou votre fournaise est allumé. Vous placez votre ALUMINE sous votre bois ou dans votre charbon, vous jetez une allumette enflammée dessus, ayant soin de donner le plus de courant d'air possible, et

Comment on achète les Terres DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER -REGLEMENT- CONCERNANT LES Terres du chemin de Fer Canadien du Pacifique La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique offre en vente au Manitoba et dans le Nord-Ouest Canadien un certain nombre de lots de terres d'une fertilité incomparable et supérieurement appropriées aux fins agricoles. Ces terres, qui dans toute la zone attribuée au chemin de Fer Canadien du Pacifique, s'étendent à une distance de vingt-cinq milles de chaque côté de la ligne principale du chemin de fer, sont mises en vente à des prix variant de \$2.50 PAR ACRE, EN MONTANT

MAISONS IMPORTANTES DE MONTREAL GOLDIE & McCulloch SAFES (COFFRES - PORTES) pour les magasins, ECRIVAINS & ALF. BENS, ADMINISTRATEUR, 282 ST-JACQUES, MONTREAL

G. BOIVIN, MONTREAL Manufacturier en Gros. CONFORT - BON MARCHÉ - DURABILITÉ! SIMPSON, HALL, MILLER & CIE, Manufacturiers d'Articles Plaqués EN ALUSTRO. Manufacture Magasin, 16 et 18 Rue D'ARCADE, MONTREAL

HILL & FORBES, Importateurs de Marchandises de Grande Qualité. BLANC-DE-PLOMB, Peintures Préparées, VERNIS, PASTELS, BROUSSES, Etc. 387 rue St. Jacques, MONTREAL. Ombres pour les peintures

LA MEILLEURE AU MONDE. THE COOK'S FAVORITE BAKING POWDER, Montclair à Cato et à Epices. Seuls Manuf'rs, 624 & 626 rue Craig, Montreal.

LES MEILLEURES SUR LE MARCHÉ INVINCIBLE PEG TOP L. O. BROTHE & CIE, MONTREAL.

BUCCIES R. J. LATIMER, 60 RUE MONTREAL, MONTREAL. Trés et termes convenables à toutes les classes

A. HURICAN & FRERE, Marchands de BOIS DE SCIAGE 99 Rue SANGUINET, MONTREAL.

PIANOS ET ORGUES. A. & S. NORDHEIMER, 215 RUE ST. JACQUES, MONTREAL. Trés et termes convenables à toutes les classes

J.W. PATERNON & CIE, Manufacturiers de PAFERES et à Hair et à Coiffure. Fait Coiffures, FACADES, FROISURES et FROISURES. Trés et termes convenables. 47 Rue MONTREAL, MONTREAL.

ALFRED EAVES, 1879 Rue Notre-Dame, MONTREAL. MONTRES, HORLOGES ET BIJOUTERIE. EN GROS.

VIEUX METAUX Chiffons, Os, Vieux Couteaux, Cria, etc. P. H. WALKER, 15 Rue CHAMPLAIN, MONTREAL.

MILLER, BROS. & TONS, MACHINISTES, MILLRIGHTS ET INGENIEURS. ETABLIS EN 1860. 110 & 129 RUE KING, MONTREAL.

Comment on achète les Terres DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER -REGLEMENT- CONCERNANT LES Terres du chemin de Fer Canadien du Pacifique

La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique offre en vente au Manitoba et dans le Nord-Ouest Canadien un certain nombre de lots de terres d'une fertilité incomparable et supérieurement appropriées aux fins agricoles. Ces terres, qui dans toute la zone attribuée au chemin de Fer Canadien du Pacifique, s'étendent à une distance de vingt-cinq milles de chaque côté de la ligne principale du chemin de fer, sont mises en vente à des prix variant de \$2.50 PAR ACRE, EN MONTANT

Des informations complètes sur les prix des terres peuvent être obtenues du Commissaire des Terres, à Winnipeg, Manitoba. Ces règlements sont substitués aux anciens règlements, et annulent ceux en vigueur jusqu'à ce jour

CONDITIONS DE PAIEMENT Si le paiement est fait au comptant au moment de l'acquisition du terrain, il sera accordé un contrat de vente du terrain à l'acquéreur; toutefois l'acheteur pourra ne payer qu'un dixième comptant, et le balance en neuf ans, par paiements égaux, avec intérêt de six pour cent, les paiements devant être effectués chaque année, en même temps que le versement annuel.

CONDITIONS GENERALES Toutes les ventes de terres sont sujettes aux conditions générales suivantes: 1. Toutes les améliorations faites sur le terrain, acquises et non maintenues jusqu'à parfait paiement de ce terrain. 2. L'acquéreur d'une terre devra payer toutes les taxes et impôts légaux (sauf sur cette terre) sur les améliorations qui y auront été faites. 3. La Compagnie, sous l'empire de ce règlement, réserve la vente des terrains miniers et houilliers, ainsi que les terrains contenant de grandes quantités de bois, des carrières de pierre, d'ardoises et de marbre, ou contenant des gisements de métaux précieux ou de minéraux utiles. 4. On dispose de ces conditions très avantageuses, des terrains miniers et houilliers, des terres à bois des carrières et des terrains contenant des pouvoirs d'eau, en faveur des personnes donnant des preuves indubitables de leur capacité de les utiliser. La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique a adopté un tarif très réduit sur tout le parcours de son réseau, en faveur des colons, pour le transport de leurs personnes et de leurs effets mobiliers. Pour plus amples informations, adressez-vous à

L. A. HAMILTON, Commissaire des Terres à l'Empire Canadien du Chemin de Fer Canadien du Pacifique, Winnipeg, Manitoba. On peut aussi obtenir des informations en s'adressant par lettre ou autrement à

L. O. ARMSTRONG, Agent de colonisation 825, Rue St-Jacques, MONTREAL. 19 Fév. 90-1a



IMPRESSIONS - DE - LUXE Avec les types les plus récents et du meilleur goût de façon à satisfaire à toutes les exigences au bureau du

TRIFLUVIEN COIN DES RUES Notre-Dame & Platon TROIS-RIVIERES *****

On imprime à cet atelier avec ponctualité et dans les derniers goûts typographiques tous les ouvrages de ville, tels que: Placards, Pancartes, Cartes d'affaires, Entêtes de comptes, Entêtes de lettres, Blancs de Reçus, Blancs de Billets, Enveloppes, Catalogues, Pamphlets, Circulaires, Programmes, Lettres Funéraires, Factums, Etc., Etc.

Des échantillons de tous ces ouvrages peuvent être vus à nos ateliers, où ceux qui voudront bien nous favoriser de leur commande pourront faire leur choix *****

Notre collection de types de goût et d'ornementation est des mieux choisies et des plus variées. Toute commande par écrit sera exécutée sans délai. Toute communication devra être adressée à P. V. AYOTTE, TROIS-RIVIERES, P. Q